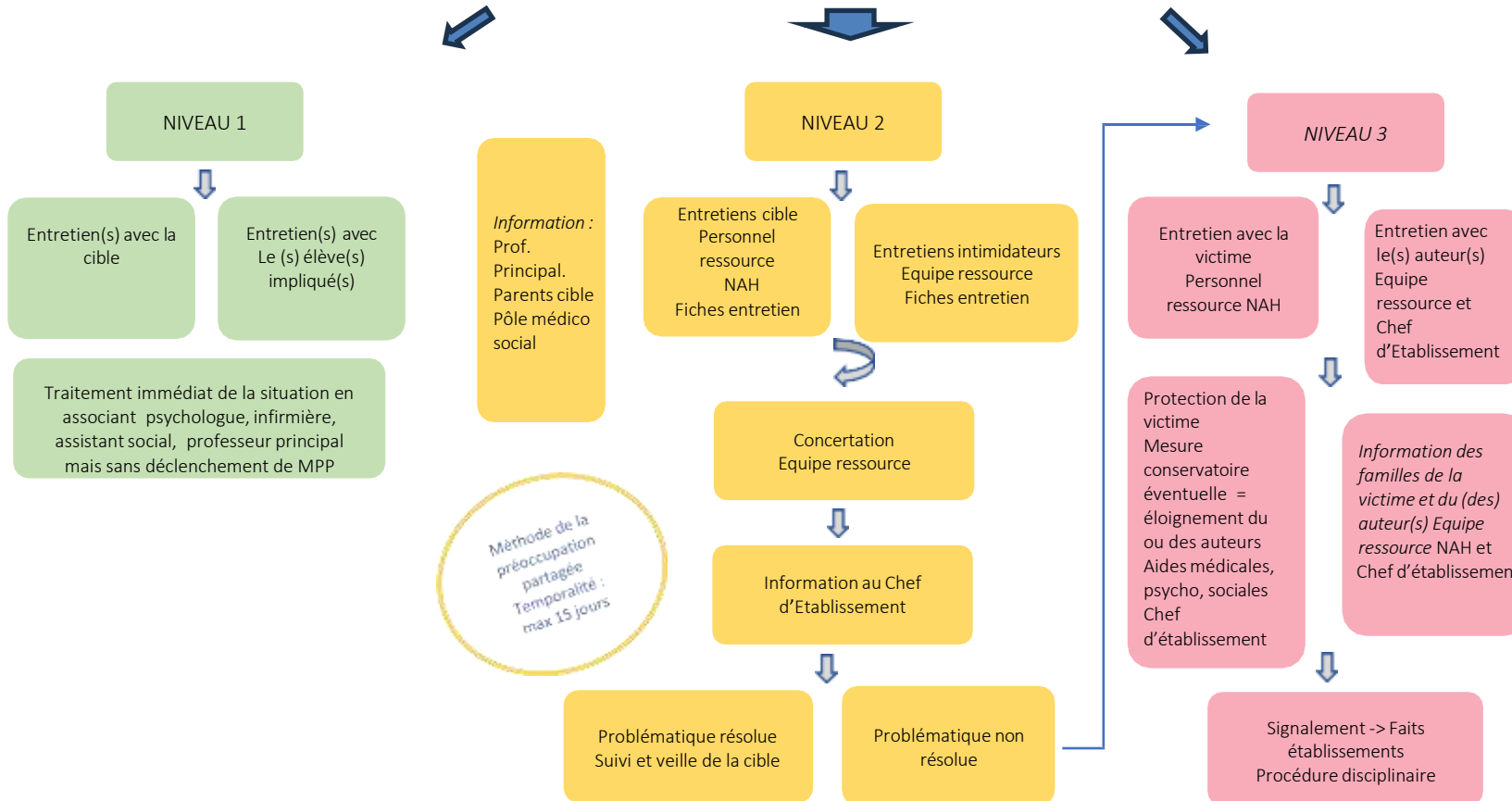
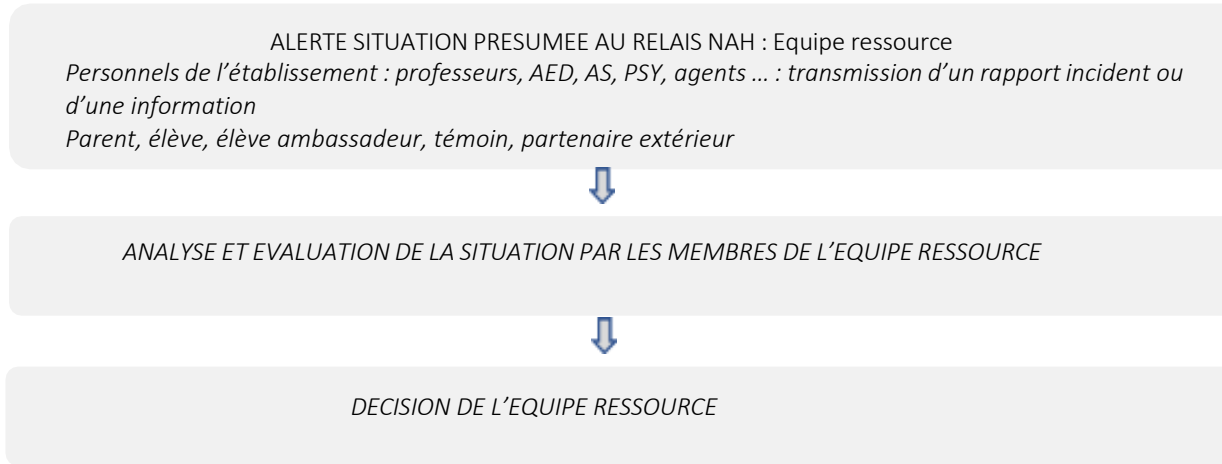


PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE HARCELEMENT



1

Un mal-être est exprimé ou observé chez la victime. Des signaux faibles sont identifiés dans l'établissement, par les adultes, les autres élèves et/ou à la maison par la famille.
Un ou deux faits sont repérés par les adultes de l'établissement ou par des élèves (délégués de classe, ambassadeurs, ou autres élèves).
La caractérisation du harcèlement n'est pas assurée.

2

Les faits sont révélés par la victime, sa famille ou des élèves. La situation est repérée par un adulte du Collège.
Des faits multiples, répétés, de nature différente, sont observés dans l'établissement, en proximité et/ou sur les réseaux sociaux depuis quelques semaines. La caractérisation du harcèlement est possible

3

Les faits sont révélés par la victime, sa famille ou des élèves. La situation est repérée par un adulte du Collège.
Les faits répétés de nature différente, situés à différents temps et espaces (dont cyber espace) sont avérés. Ils durent depuis plusieurs mois, voire plusieurs années et se traduisent par des actes graves, répétés mettant en danger la victime.
La caractérisation du harcèlement est établie.
La victime est en grande souffrance physique, psychologique, des absences sont observées, une phobie scolaire apparaît, les résultats scolaires se sont effondrés. La victime a des conduites à risque.